



## Descriptif de module

Ce descriptif de module est complété par la Directive sur l'organisation des modules à la HEIA-FR valable pour l'année académique 2026-2027

( [https://www.heia-fr.ch/media/xvdl5eos/directive\\_organisation\\_modules\\_heia\\_2026\\_f.pdf](https://www.heia-fr.ch/media/xvdl5eos/directive_organisation_modules_heia_2026_f.pdf) ).

**Domaine :** *Ingénierie & Architecture*

**Filière :** *Architecture*

**Orientation :** -

| 1. Intitulé de module                                                                                                                                                                                                                                             | Construction et techniques 1&2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 2026-27 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| <b>Code :</b><br>B1M-COTE-A                                                                                                                                                                                                                                       | <b>Type de formation :</b><br><br><input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres : ...                                                                                                       |         |
| <b>Niveau :</b><br><br><input checked="" type="checkbox"/> Module de base<br><input type="checkbox"/> Module d'approfondissement<br><input type="checkbox"/> Module avancé<br><input type="checkbox"/> Module spécialisé<br><input type="checkbox"/> Autres : ... | <b>Caractéristique :</b><br><br>En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO |         |
| <b>Type :</b><br><br><input checked="" type="checkbox"/> Module principal<br><input type="checkbox"/> Module lié au module principal<br><input type="checkbox"/> Module facultatif ou complémentaire<br><input type="checkbox"/> Autres : ...                     | <b>Organisation temporelle :</b><br><br><input type="checkbox"/> Module sur 1 semestre<br><input checked="" type="checkbox"/> Module sur 2 semestres<br><input type="checkbox"/> Semestre de printemps<br><input type="checkbox"/> Semestre d'automne<br><input type="checkbox"/> Autres : ...                                                    |         |

## 2. Organisation

**Crédits ECTS**

14

**Langue principale d'enseignement :**

- |                                              |                                  |
|----------------------------------------------|----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Français | <input type="checkbox"/> Italien |
| <input checked="" type="checkbox"/> Allemand | <input type="checkbox"/> Anglais |
| <input type="checkbox"/> Autres : ..         |                                  |

## 3. Prérequis

- ☐ Avoir validé le module  
☐ Avoir suivi le module  
☒ Pas de prérequis  
☐ Autres : ...

## 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Documenté dans le guide de l'enseignement consultable en ligne

( <https://www.heia-fr.ch/media/yy5joduv/ar-guide-enseignement-26-27.pdf> )



## 5. Contenu et formes d'enseignement

Module formé des cours suivants / Das Modul besteht aus folgenden Kursen :

Le cours « Détails et construction » est un cours annuel obligatoires pour les étudiant·es qui ne sont pas titulaires d'un CFC de dessinateur·trice, orientation architecture. Il est validé au semestre de printemps sur la base d'une évaluation annuelle.

Le cours « Introduction à la durabilité » est un cours annuel qui est validé au semestre de printemps.

|                                                                                                                 |                               |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|
| <i>Théorie de la construction 1, semestre d'automne</i><br><i>Konstruktionstheorie 1, Herbstsemester</i>        | <i>Poids / Gewicht 0.7/14</i> |
| <i>Séminaire de la construction 1, semestre d'automne</i><br><i>Konstruktionsseminar 1, Herbstsemester</i>      | <i>Poids / Gewicht 2.8/14</i> |
| <i>Statique 1, semestre d'automne</i>                                                                           | <i>Poids 0.7/14</i>           |
| <i>Théorie de la construction 2, semestre de printemps</i><br><i>Konstruktionstheorie 2, Frühlingsemester</i>   | <i>Poids / Gewicht 1.3/14</i> |
| <i>Séminaire de la construction 2, semestre de printemps</i><br><i>Konstruktionsseminar 2, Frühlingsemester</i> | <i>Poids / Gewicht 5.2/14</i> |
| <i>Statique 2, semestre de printemps</i>                                                                        | <i>Poids 1.3/14</i>           |
| <i>Détails et construction</i>                                                                                  | <i>Poids 0/14</i>             |
| <i>Introduction à la durabilité</i>                                                                             | <i>Poids 2/14</i>             |

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

Chaque cours du module fait l'objet d'un contrôle continu et d'une note finale de cours arrondie au dixième de point, sauf les cours « Détails et construction » et « Introduction à la durabilité » qui sont validés au semestre de printemps sur la base d'une évaluation annuelle. Les informations relatives aux cours figurent dans le guide de l'enseignement. Le module est réussi lorsque les deux conditions suivantes sont réunies : la note du module, moyenne pondérée des notes de cours, arrondie au demi-point, est d'au moins 4.0 et aucune note de cours n'est inférieure à 3.0. A ces deux conditions s'ajoute la validation du cours « Introduction à la durabilité » et du cours « Détails et construction » pour celles et ceux qui ont l'obligation de le suivre. Dans un module échoué, la répétition porte sur tous les cours non validés ou dont la note est inférieure à 4.0 ainsi que les cours qui lui sont apparentés ("Cours X 1" et "Cours X 2") dont la note obtenue est inférieure à 4.5. Le cours « Détails et construction » doit obligatoirement être répété ou suivi en cas d'échec au module. C'est aussi le cas pour les titulaires d'un CFC de dessinateur·trice orientation architecture, mais le cours ne figurera pas sur leur bulletin.

La présence aux cours est obligatoire. Dans le cas de plus de 20% d'absences aux cours, l'enseignant·e pourra ne pas attribuer de note à l'étudiant·e. La pratique sera précisée par écrit au début du cours. Les deux journées qui ont lieu durant la semaine d'immatriculation font partie intégrante du cours « Introduction à la durabilité » et leur suivi est nécessaire pour la validation du cours. Sans justificatif valable pour ces absences, le cours sera considéré comme échoué. Les cas de force majeure sont réservés.

## 7. Modalités de remédiation

- ☐ Remédiation possible  
☒ Pas de remédiation  
☒ Autre : uniquement pour le cours *Introduction à la durabilité* : en cas de non-validation, un travail complémentaire est à faire durant l'été.

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- ☐ Remédiation possible  
☒ Pas de remédiation  
☒ Autre : uniquement pour le cours *Introduction à la durabilité* : en cas de non-validation, un travail complémentaire est à faire durant l'été.

## 8. Remarques

- Le cours « Détails et construction » est un cours annuel obligatoire pour les étudiant·es qui ne sont pas titulaires du CFC de dessinateur·trice, orientation architecture. Sa validation se fait au semestre de printemps.
- Le cours « Introduction à la durabilité » est un cours annuel qui commence lors de la semaine d'immatriculation. Sa validation se fait au semestre de printemps.



## 9. Bibliographie

## 10. Enseignants

Voir dans le guide de l'enseignement.

**Nom coordinateur de domaine : Stéphane Emery**

**Descriptif validé le 21.08.2026 par la  
direction de la filière d'architecture**